



Mairie Les Vallées-de-la-Vanne

Chigy – Theil-sur-Vanne – Vareilles

5 route du miroir – Theil-sur-Vanne

89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE

Tél : 03 73 74 95 80

mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 août 2021

Extraits du procès-verbal consultable en mairie

L'an deux mil vingt et un et le 3 août à dix neuf heures, l'assemblée régulièrement convoquée le 22 juillet 2021, s'est réunie sous la présidence de Luc MAUDET à la salle des fêtes de Theil.

Sont présents : Luc MAUDET, Bernard ROMIEUX, Magalie THÉROUÉ, Francis HUVER, Laétitia BERTHELIN, Guy LAMARRE, Bernard COQUILLE, Henri TROESCH, Claudine LECLERC, Martine VAJOU, Marie-José MASSON, Sylvie MOSIMANN, Maryse BOURGEOIS, Sophie MARTELOT (en visio), Michaël LAVENTUREUX.

Représenté : Louis BOUCHENY par Francis HUVER

Absents : Olivier BRAULT, Eliane ANSTETT, Karym FELLAH.

15 conseillers présents ou en visio-conférence, 1 conseiller représenté, le quorum étant atteint l'assemblée peut donc délibérer.

Secrétaire de séance : Bernard ROMIEUX

Ordre du jour

- Election du secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 11 mai 2021,
- Travaux :
 - Toitures d'église,
 - Maison des amoureux,
 - Pylône des vallées,
 - Bâtiment mairie,
- Urbanisme : Convention application des droits des sols,
- Bâtiment cantine de Theil : Point sur les travaux et visite après la réunion,
- Aménagement ru des Sièges et de la Vanne : Convention eau de Paris Restitution Continuité Ecologique,
- Centre de loisirs : Tarification sortie,
- Exonération de loyer suite COVID : (Immeubles du 24, rue du moulin et du 2, route du Pont Rouge)
- Personnel,
- Décisions modificatives,
- Retour projets circulation des conseils de village,
- Retour commission des jeunes ;
 - Abribus,
 - Parking vélos,
 - Réfection city-stade,
- Enquêtes publiques périmètre captage SMAEP de Vareilles/Pont sur Vanne,



- Acquisition d'un minibus,
- Associations,
- Questions diverses.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11 mai 2021

A l'unanimité les conseillers présents ou représentés approuvent le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 11 mai 2021.

TRAVAUX TOITURES D'ÉGLISE

Monsieur le Maire fait état des travaux nécessaires pour entretenir les toitures de nos églises. Les églises de Theil et de Vareilles ont besoin d'être démoussées et quelques tuiles sont à remplacer. Le conseil municipal à l'unanimité choisit l'entreprise Luxembourg pour effectuer ces travaux pour les montants suivants :

Eglise de Theil : 6 430 € HT

Eglise de Vareilles : 6 310 HT

RENOVATION CŒUR DE VILLAGE

Monsieur le Maire fait état des travaux pour rénover le cœur de nos villages il s'agit

- Pour Chigy de réparer le toit de l'église notamment au dessus des chapelles latérales.
- Pour Theil de rénover l'ancien Poste dénommé « la maison, des amoureux » au carrefour de la route du miroir. Les travaux consistent à refaire la charpente et la toiture, les enduits et de fermer avec des grilles.

Un estimation pour un montant de 40 000 HT a été faite suivant le décompte ci-après :

	Montant HT
Toiture les amoureux	4 000.00 €
Portes et fenêtres	2 500.00 €
Enduits	8 000.00 €
Eglise de Chigy travaux	25 500.00 €
	40 000.00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité valident ces projets et demandent à Monsieur le Maire de faire les demandes de subvention auprès des organismes susceptibles de les subventionner.

TRAVAUX PYLÔNE DES VALLÉES

La déclaration préalable a été validée en date du 26 juin. Nous avons eu confirmation que ce pylône desservirait aussi Les Branlards, Le Bout d'en haut et le village de Vareilles.

Les travaux commenceront fin septembre. Le pylône sera mis en service courant décembre 2021.

Concernant le branchement électrique pour ce pylône, le conseil municipal à l'unanimité mandate monsieur le maire pour trouver la meilleure solution (technique et financière) pour permettre l'alimentation du pylône. Il pourra acheter le terrain nécessaire ou passer toute convention de location.



PROJET D'AGGRANDISSEMENT MAIRIE

Monsieur le Maire expose que les bâtiments actuels de la mairie sont trop petits car ils hébergent les services qui sont appelés à se développer comme La Poste et France Services et il voudrait regrouper, par souci d'efficacité, tout le secrétariat au même endroit et ramener l'urbanisme à Theil.

Provisoirement l'ancien local de la poste va être réaménagé, mais à plus long terme il faut envisager une solution plus rationnelle.

Parmi les solutions envisagées il propose d'étudier l'aménagement de l'aile nord du bâtiment mairie actuel entre l'impasse des cascades et la cour de l'école ce qui permettrait de construire quatre bureaux avec accès PMR par l'impasse des cascades.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de lui faire éventuellement d'autres propositions. La commission travaux se réunira pour examiner les projets.

URBANISME : CONVENTION D'APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la DDT pour qu'elle continue à instruire les permis de construire, les déclarations préalables et les permis d'aménager.

BÂTIMENT PÉRISCOLAIRE : clôture

Monsieur le Maire présente l'état des dépenses du bâtiment cantine et centre de loisirs. Le montant total des travaux subventionables s'élève à 350 087 € HT très légèrement inférieur au montant estimé initialement. Le bâtiment doit être opérationnel pour la rentrée des classes.

L'accès des livraisons des repas va se faire par l'impasse des cascades. Il est nécessaire de remplacer la clôture existante en mauvaise état, partiellement démolie pour permettre l'accès pendant les travaux et de créer un portail coulissant manuel.

Six devis sont présentés au conseil municipal. Celui-ci, à l'unanimité choisit de confier les travaux à l'entreprise FDTP pour une clôture et un portail couleur rouge « les Vallées-de-la-Vanne ».

Le montant des travaux s'élève à 9 964 € HT

AMENAGEMENT RU DES SIEGES ET DE LA VANNE

Monsieur le Maire présente le projet de continuité écologique à Chigy entre la Vanne et le ru des Sièges. Ce projet a pour but de permettre la remontée des poissons vers Les Sièges.

Au pont Michel, l'ouvrage d'art permettant l'alimentation en eau du canal d'amenée sera supprimé. Ce projet est porté et financé par Eau de Paris.

Le conseil municipal, à l'unanimité, mandate Monsieur le Maire pour signer la convention avec Eau de Paris.



CENTRE DE LOISIRS : Tarification sorties

Le conseil municipal à l'unanimité demande qu'une participation soit demandée aux parents pour les sorties « extraordinaires » des enfants. Cette participation s'élèvera à 30% des frais de transport et d'entrée à la manifestation.

EXONERATION LOYERS SUITE COVID

Le conseil municipal à l'unanimité confirme l'exonération des loyers pour les commerçants de la commune pendant la période COVID entre les mois d'octobre 2020 à mai 2021. Il s'agit des locaux du 2 route du pont rouge à theil et du 24 rue du moulin à Chigy.

PERSONNEL

Monsieur le Maire fait part du fait que le personnel administratif et d'animation travaille en flux tendu actuellement à cause des nombreuses maternités et des maladies. Il est possible qu'il soit obligé de revenir vers le conseil municipal prochainement si la situation continue à se détériorer.

DECISIONS MODIFICATIVES

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à payer les demandes de participation aux frais du SIVOS de la Vanne et du SIVOS des Chenevières comme la loi l'y oblige.

CONSEILS DE VILLAGE

Les conseils de village se sont tenus, dans chaque village, entre le 11 et le 14 juin. Ils ont été consacrés essentiellement à la circulation dans chaque village.

Des outils de réflexion et des normes à respecter ont été fournis à chaque personne présente. Celles-ci ont été invitées à dessiner sur le plan de leur village les aménagements qu'elles proposent.

Nous avons eu deux retours pour Chigy, trois pour Theil et deux pour Vareilles.

A une question de Henri Troesch, Monsieur le Maire précise que les demandes ou propositions antérieures à la réunion des conseils de village n'ont pas été prises en compte car elles ne sont pas conformes et doivent être reprises pour répondre aux normes en vigueur.

Une réunion des commissions municipales concernées sera programmée en septembre en présence d'un représentant du Conseil Départemental avant les prochains conseils de village afin de dégrossir le travail et que chacun ait conscience de ce qui peut ou non être fait.

COMMISSION DES JEUNES

Une réunion de la commission jeune a été organisée le 19 juin. Plusieurs demandes ont été faites et notamment :

- L'installation d'un garage à vélo au city-stade
- La réparation des barrières du city-stade, en partenariat avec les jeunes
- L'installation d'un abri-bus pour les scolaires à Theil en face du chemin de la bergerie
- L'installation d'un abri-bus pour les scolaires à Chigy sur le parking de la Grenouillère

Le conseil municipal à l'unanimité, valide ces projets, et choisit d'installer deux abribus en bois RONDINO deux pans habillés de 3,60 m x 1,60 m, susceptibles d'abriter 8 ou 9 enfants en cas de pluie. Il autorise Monsieur le Maire à passer toute convention avec le propriétaire du terrain en face du chemin de la Bergerie et avec le conseil départemental sur le parking de la Grenouillère pour installer ces abri-bus.



PERIMETRE DE CAPTAGE DE LA SMAEP

La SMAEP désire étendre son périmètre de captage rapproché autour du puits de pompage de Pont-sur-Vanne. Une enquête publique sera faite en mairie de Varennes en septembre 2021.

ACHAT D'UN MINIBUS

La commune envisage l'achat d'un minibus pour le centre de loisirs et les déplacements des seniors.

ASSOCIATIONS

La communauté de communes de la Vanne et du Pays d'Othe a proposé que chaque village organise sa propre journée découverte des associations le 4 septembre. Compte tenu de la date choisie et de notre expérience nous ne pensons pas organiser cette manifestation sur la commune.

En revanche nous pensons qu'il est très important pour nous de valoriser le travail des associations avec lesquelles nous travaillons et que nous subventionnons. Il est très important aussi, que dans cette période que nous espérons « post-covid » chacun puisse pratiquer l'activité qu'il souhaite.

Nous distribuerons fin août, début septembre dans chaque boîte aux lettres et aux enfants de nos écoles un livret présentant cette vingtaine d'associations, leurs activités et leur calendrier.

Ces associations seront présentées sur le site de la commune courant août.

Une réunion du conseil municipal avec les associations qui le désire sera organisée en octobre afin de voir comment nous pouvons travailler ensemble.

QUESTIONS DIVERSES

Maryse Bourgeois fait part de dysfonctionnement d'Atchoum refusant l'inscription d'adultes de 20 ans. Bernard Romieux lui répond que ce dysfonctionnement a été réglé pour les adultes, mais que la plateforme Atchoum ne peut accepter des mineurs qu'avec l'accord des parents.

Marie-José Masson demande confirmation sur le fait que les chiens de 1ère catégorie doivent bien être tenus en laisse et muselés lors de leurs promenades. Monsieur le Maire le lui confirme. Il peut faire un rappel à la loi si les noms des personnes lui sont communiqués.

Magalie Théroué annonce que la boulangerie de Theil sera fermée du 9 août au 31 août. La boulangerie des Sièges fournira les pains mais ne peut mettre de vendeurs à disposition. Un point de vente sera installé dans la salle des associations de Theil de 9 heures à 12 heures tous les jours sauf le mercredi. Elle demande aux conseillers municipaux de Theil et à tous ceux qui le peuvent de s'inscrire pour tenir ce point de vente.

La séance est levée à 21 heures 30.

Une visite du chantier du bâtiment cantine et centre de loisirs est organisée ensuite.